L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

*Bureaux, No 73, rue de Chartres.*

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI MATIN, 28 JUILLET.

# FEUILLETON

## LE CHÂTEAU DE LA ROCHAUBERT.

(Suite.)

Le hasard me servit à souhait. M. de la Rochaubert, en retournant au château, eut affaire avec un commerçant de Clisson, à ce que j'appris plus tard, que la Carabine amenait à sa rencontre. Paule en profita pour reprendre sa promenade, je la vis se diriger du côté du village, et, un quart d'heure après, comme j'arrivais à la cure, je me trouvai en face d'elle, qui traversait le cimetière pour aller assister à la messe. Elle ne parut point fâchée de me voir, j'entrai avec elle à l'église, et, la cérémonie terminée, j'allai attendre l'abbé Anselme dans le jardin du presbytère, en examinant ses ruches. J'étais là depuis cinq ou six minutes, lorsqu'elle apparut elle-même derrière les lilas.

—Vous attendez M. Anselme? me dit-elle en passant, il est retenu à la sacristie; mais il ne tardera pas à venir.

Je craignis qu'elle n'eût à l'entretenir de ce qui s'était passé, et ne lui allât demander l'explication d'un fait qui avait trop le caractère d'un étrange à-propos.

—Je suis donc heureux de cette circonstance lui répondis-je en l'arrêtant, puisqu'elle me permet de vous demander pardon de cette indiscrétion de tantôt.

—En effet, Monsieur, pourquoi avoir fait ce mensonge?

—J'avais entendu, sans le vouloir, votre entretien avec M. de la Rochaubert, j'avais deviné, oh! ne le niez pas, votre œuvre charitable avec l'abbé Anselme.

—Mais, ma mère était là, Monsieur, et vous auriez dû réfléchir que ce détour ne nous menait à rien.

—Quand il n'aurait pour conséquence que de m'associer, même par une parole, à vos prières et à vos bienfaits, me le reprocheriez-vous?

Elle me tendit la main, je la pris tout tremblant.

—Je ne puis consentir à ce que vous souffriez pour moi, dit-elle.

—Vous souffrez bien pour Antonio, vous.

—Ce n'est pas la même chose; de ma part c'est de la justice, et mon père me pardonnera; de la vôtre, c'est du sacrifice, il peut vous en vouloir.

—Mais votre père n'est pas impitoyable.

—Oh! non! dit-elle vivement et avec de subites larmes dans les yeux, mon père est bon au fond, et si Antonio......

—Si Antonio?

Par un mouvement involontaire, ou même de gratitude de ce que j'avais dit, sa main avait pressé plus doucement la mienne, et y était restée.

Nous ne nous parlâmes plus, mais je crois que nos deux cœurs battaient dans nos deux mains.

Les abeilles chantaient autour de nous en cueillant le miel sur les lys et les roses, mais il est un miel plus doux que celui de leurs fleurs.

L'arrivée de l'abbé Anselme nous rappela à nous-mêmes. Hélas! avions-nous rêvé?

Ma cousine l'entretint de quelques pauvres de la paroisse, mais ne dit pas un mot ni de moi, ni de son père. Il y avait donc un secret entre nous; j'ignore si elle s'en rendit compte, j'ignore si elle pensa longtemps à cette rencontre près des lilas de la cure; mais moi, lorsqu'elle nous eut quittés, je la cherchai jusqu'au pied de l'autel, et je revoyais toujours sa tête à côté des têtes de madones que me montrait le bon curé dans cette église de village.

19 juillet.

J'ai résolu de ne plus voir Paule dans ces tête à tête dont son innocence lui fait ignorer le péril. Sous un prétexte ou un autre, je m'arrange pour que quelqu'un assiste toujours à nos séances, et cette précaution même ne suffit pas à mon repos.

Il règne ici un air de mystère qui ajoute à mon malaise et me cause presque de la souffrance. On dirait que trois partis se partagent ce petit monde où je vis, et dans lequel mon rôle est de plus en plus effacé. L'un est composé de ma tante et du comte de Merwen, le second de M. de la Rochaubert et de son ombre Anthime, le dernier de Paule et de l'abbé Anselme, en admettant que ces deux âmes candides puissent conspirer [illegible] avec Dieu. Quels projets s'élaborent dans ces secrets conciliabules? contre qui [illegible] ou la guerre? quelles foudres sortiront de ces nuages? Ce que je puis dire, c'est que l'on semble affairé à la Colombière, préoccupé ici, réservé partout. Le secret est gardé par chacun des membres, chaque groupe se croit à l'abri des regards de l'autre; je suis le seul qui vois tout, parce que j'ai l'air désintéressé, mais, en voyant tout, je ne comprends exactement rien.

Tout au plus pourrais-je former des conjectures sur les changements de masques, mais à quoi bon porter mon cœur là où je suis étranger? Qu'importe l'expression folle ou sérieuse des traits de M. Hugues! l'abattement tour à tour ou l'espérance au moulin?

Et qu'espèrent-ils donc, mon Dieu? Je n'ose interroger René. Ses allusions, l'autre jour, à la venue d'Antonio, m'ont fait mal. Je fais les paroles que l'on ne peut oublier.

Ces bizarreries ne bornent pas à mon entourage immédiat; les visiteurs chuchottent à ma vue, l'on me salue avec un empressement exagéré, on l'on détourne la tête, et l'on est parfois si doux qu'on croirait volontiers qu'on ne veut pas être amer.

Il faut que ces choses soient réelles pour que, dans mes dispositions présentes, je trouve le temps de m'en apercevoir. Paule elle-même! quelquefois elle m'étonne, et parfois elle me fait peur. Je ne trouve plus même auprès de ma mère un asile assez sûr contre mes craintes et contre mes souvenirs.

Cette nuit, au salon, cédant à la fatigue, j'étais tombé dans cet état intermédiaire entre la veille et le sommeil, qui sans assoupir la complète activité des sens, prête aux perceptions et aux pensées la vague indécision qui existe dans un rêve. C'est cette largeur de l'homme qui s'endort, et que berce sa rêverie sur la limite de deux mondes, dont l'un s'efface, sans que l'autre apparaisse distinctement encore. J'avais devant moi le portrait de ma mère, éclairé par le réflecteur dont la pâlissante lumière se confondait avec un rayon de lune qui pénétrait dans l'appartement, et formait autour de moi comme un crépuscule transparent après un beau jour d'été.

Puis mes yeux se fermèrent à demi, les objets devinrent plus indécis, les idées plus confuses; j'ignore si je veillais encore ou si je dormais, mais je m'abandonnais évidemment à la magie des songes. Je voyais l'image de ma mère prendre une forme corporelle, s'animer, se détacher du cadre, marcher doucement dans sa chambre, se pencher vers moi, un doigt sur la bouche, et me regarder en silence de crainte de m'éveiller. C'était son doux regard, plein de jeunesse, de bonté et d'amour. Mais c'était aussi le regard de ma cousine, c'était Paule elle-même, rougissante, émue, étonnée et craintive qui, les yeux fixés sur les miens, paraissait hésiter. Je la voyais parfaitement, seulement comme dans un chaud et lumineux nuage, qui prêtait à sa personne quelque chose d'aérien.

—O chères bien aimées, pensais-je dans mon ravissement, ne vous en allez pas, restez toujours ainsi confondues dans mon cœur.

Puis la vision se troubla, elle s'éloigna d'un pas léger comme celui des oiseaux; on l'eût dite portée sur un rayon de lumière. Mais de la voyais encore, encore, le vent du soir se jouait dans les plis de sa robe et caressait ses cheveux abandonnés sur son col de cygne. Alors le nuage s'éclaircissait, se dissipait, c'était toujours ma mère, mais immobile sur la toile; je voulus la rappeler, cet effort m'éveilla, ma lumière était éteinte, et tout avait disparu, mais non pas de mon cœur agité.

12 juillet.

Je m'en allais à Mortagne, dans le seul but de marcher devant moi, et de combattre par la distraction ces tristes et douces impressions de la nuit. A l'extrémité de l'avenue qui conduit hors du parc, je rencontrai ma cousine qui se promenait sous des arbres, son ombrelle à demi baissée devant ses yeux, bien qu'en cet endroit il n'y eût pas de soleil. Je la saluai, et j'allais passer, mon rêve dans l'âme, mais elle, m'arrêtant:

—Vous allez à Mortagne, Monsieur Christian?

Je l'avais dit à déjeuner.

—Oui, Mademoiselle, c'est mon intention.

—Vous serait-il indifférent de prendre par la rive gauche de la Sèvre, au lieu de passer par le Prieuré?

—Parfaitement indifférent.

—Eh bien! alors, rendez-moi un petit service, voulez-vous? La Colombière est sur votre chemin, vous chargeriez-vous de cette lettre pour M. Desforets?

—Je crois bien!

Elle me tendit sa lettre et ajouta quelques mots encore, je ne les entendis pas, et ne sais plus ce qu'elle devint. J'étais déjà sur le pont, à vingt mètres de là, lorsque je m'aperçus que je marchais toujours, mais je ne rêvais plus.

Je confiai le billet au premier domestique qui s'offrit à moi à la Colombière, et m'enfonçai dans la campagne pour ne pas voir M. Desforets.

J'errai longtemps dans les chemins, puis me retrouvai, j'ignore comment, assis sur les grèves solitaires de la rivière, les yeux fixés sur l'eau.

—Mon Dieu! pensais-je en portant tout à coup mes mains à mon front, est-ce que je deviens fou?

Je me levai précipitamment, et dans une véritable épouvante; j'avais les tempes brûlantes et une horrible pression au cerveau.

Je m'éloignai sur la rive pour respirer plus à l'aise, et de là, en plongeant dans les chemins déserts, mes regards tombèrent sur ma cousine, qui sortait de l'enclos de la Colombière.

Elle était seule, ils avaient été seuls; c'était mon rêve de l'autre nuit, devant un paysage.

Je regagnai le parc au plus vite, et me laissai tomber sur un banc, j'attendis au bord du chemin où elle devait passer.

Elle arriva bientôt, marchant d'un pas pressé, la joue en feu, les cheveux agités, mais ainsi avec ce reflet de sérénité intérieure dans les traits qui l'abandonne rarement et qu'elle tient de sa mère. Je me levai par un mouvement presque machinal et m'avançai à sa rencontre. Elle me vit, poussa un cri, s'arrêta brusquement, puis d'un accent le plus dégagé et gracieux que la plus parfait du monde:

—Ah! c'est vous, Monsieur Christian, vous m'avez fait peur!

—Voulez-vous, Mademoiselle, que je vous mène, je me suis attardé dans la campagne, et un peu fatigué, je me reposais là au retour, par cette soirée si belle.

—C'est vrai, la soirée est charmante.

—N'est-ce pas? à propos, j'ai remis votre lettre.

—Vous êtes bien bon; mais ce n'est pas là ce qui vous a fatigué, j'espère?

—J'espère que non; mais ce n'est pas de l'avoir écrite qui vous a mise en cet état?

—Moi, j'ai marché vite, j'ai couru, je suis presque essoufflée.

—Vous avez eu peur; mais aussi pourquoi courir seule les bois, quand le soleil se couche?

Elle ne répondit pas; elle se tenait devant moi, le sein palpitant, me regardant tour à tour à la dérobée, où les yeux baissés vers la terre, comme si elle eût craint ou cherché à savoir.

—Mais, voici la cloche qui sonne, dit-elle tout à coup, rentrons vite au château.

En vérité, je pouvais lui paraître ridicule, et je cherchai à dissiper cette impression à table en faisant beaucoup de frais; mais je ne trouvais pas une idée, ce soleil m'avait brûlé l'intelligence, et j'étais réellement souffrant. Elle, au contraire, babilla comme une pie.

Elle m'impatientait, et en sortant de table j'allai m'accouder sur la balustrade du perron pour respirer librement et me rafraîchir le sang aux souffles plus frais qui venaient de la vallée.

Elle vint un instant après, et se plaçant près de moi:

—Mais n'ayez donc pas l'air si malheureux! dit-elle.

—Moi, malheureux, Mademoiselle Paule! mais si j'ai l'air.... si j'ai cet air malheureux, c'est que.... mon Dieu, c'est que je songe à Antonio.

—Et croyez-vous que je l'oublie! murmura-t-elle.

Je me retournai, mais elle n'était plus là. Je descendis vers la pelouse et me mis à en faire le tour, m'arrêtant de temps en temps pour voir éclore les étoiles l'une après l'autre dans les profondeurs azurées du firmament, ou suivre de l'œil la décroissance du jour sur les collines, et les envahissements de la nuit.

Lumière du ciel et ténèbres de la terre! n'est-ce pas là ce qui remplit ici-bas toute l'existence de notre âme? Pourquoi la joie n'est-elle que passagère? Pourquoi ces purs rayons ne sauraient-ils durer?

Comme j'interrogeais l'infini de la sorte, les sons d'un piano arrivèrent jusqu'à moi. C'était la première fois que je les entendais à la Rochaubert, et c'est incroyable la révolution qu'ils produisirent en moi. Cette mélodie qui s'échappait par les fenêtres qu'on venait d'ouvrir, c'était la mélodie aimée de ma mère, une des plus suaves compositions du génie de mon père. Ta te la rappelles, n'est-ce pas, et tu n'as pas oublié avec quel recueillement nous écoutions dans notre enfance cette composition d'une mélancolie si profonde et si douce. Ce soir-là, avec ce grand silence de la nature, en face de cette demeure peuplée d'ombres si chères, avec ce beau ciel au dessus de ma tête, avec mon cœur frémissant dans ma poitrine, ces sons avaient quelque chose de séraphique, et descendaient vers moi comme les voix d'un concert d'anges, chantant sous l'inspiration de ma mère pour apaiser mon âme et pour la consoler. Je comprends maintenant la harpe de David, mon ami, mais David connaissait les pensées de Saül, et elle, qui lui disait les tristesses de l'étranger sous le toit de son père? Elle ne me connaît pas, le hasard a tout fait sans doute dans cette circonstance, mais, n'importe, je bénis ce hasard, je voudrais pouvoir dire cette inspiration de son cœur de jeune fille.

J'ignorais le talent musical de Mlle de la Rochaubert, et je suis forcé de convenir que je n'ai jamais entendu exécuter ainsi. Plus de science, c'est possible, plus d'art, c'est possible encore, mais tu sais combien peu j'apprécie l'habileté et la science lorsqu'elles ne remuent rien en moi. Et ici, Louis, il y a des notes qui semblent jaillir des plus secrètes profondeurs de l'âme, et quelque sensibilité qu'ait eue le compositeur, il en faut une non moins vive et non moins puissante pour traduire de la sorte ses douleurs ou ses enthousiasmes.

D'ailleurs, cette plainte mystérieuse, elle la mêle à toutes les harmonies de l'instrument qu'elle fait jouer sous ses doigts. Il y a une voix qui pleure au-dessus de ses voix, même joyeuses. Elle vient donc d'elle, et dans tous les cas Paule affectionne les compositions qui la lui font retrouver plus ou moins. Les deux ou trois morceaux qui suivirent étaient empreints de la même mélancolie ineffable, quoique d'un style beaucoup plus vif et beaucoup plus varié.

Oh, heureux, mon ami, celui qui aura le droit d'éveiller complètement et de faire parler pour lui seul cette âme de ma cousine!

J'allais quitter mon arbre, lorsque M. Desforets passa brusquement devant moi, s'élança sur le perron et entra au château. Le piano s'arrêta tout à coup, j'entendis parler haut, et je distinguai fort bien la voix de Paule, dont les paroles avaient un accent de gaîté qui, malgré moi, me faisait mal; combien j'eusse préféré que la mélodie ne fût pas interrompue!

Je rentrai moi-même au bout de cinq minutes; M. Anthime, le dos tourné à la cheminée, demandait à sa fiancée d'un air grave et presque sombre, de vouloir bien jouer quelque chose de léger. Elle riait, en feuilletant des papiers de musique sur la tablette du piano. Je m'avançai le plus doucement possible, et saluai M. Desforets qui, sans quitter sa place, me répondit par un signe de tête assez peu prononcé. La froideur de cet accueil m'inspira de la hardiesse et un peu de malice. Je m'approchai de ma cousine, qui ne m'avait pas vu entrer, et qui, sans avoir fait aucun mouvement à mon approche, devint à peu près aussi rouge qu'une cerise en m'apercevant tout à coup auprès d'elle.

—Mademoiselle Paule, dis-je, de qui est cette composition, que vous avez interprétée avec tant de charme tout à l'heure?

—Encore une fois, mon ami, ce morceau est bien un de ceux de la jeunesse de mon père.

—Laquelle, Monsieur? demanda-t-elle sans me regarder, et en remuant plus précipitamment ses cahiers de musique.

—La première de toutes celles que je viens d'avoir le bonheur d'entendre, Mademoiselle.

—Oh! c'est sans doute....

Elle se remit à chercher avec un empressement qui tenait de l'agitation, ou du moins de l'impatience.

—N'est-ce pas cela? dit-elle en me tendant un cahier.

C'était une copie de la main de ma mère, et ce chant avait peut-être produit autrefois sur son âme le même effet qu'il venait de produire sur la mienne; je sentis le papier trembler dans mes mains, et si fort, que je le rejetai aussitôt sur le piano.

—Vous aimez ce morceau? murmura-t-elle en déroulant deux ou trois gammes sans changer d'attitude.

—C'est délicieux de fraîcheur et de pureté, dis-je en m'allant asseoir à quelques pas.

—Monsieur Christian, dit M. Desforets avec un sourire pincé....

Ici, mon ami, une découverte, qui n'est pas la moins intéressante de cette journée de Sèvre, car, Louis, j'ai eu la fièvre aujourd'hui.

—Monsieur Christian, dit M. Desforets avec un sourire pincé, n'a pas absolument le même goût en toute espèce d'arts.

—En toute espèce d'arts, Monsieur Desforets, comme en bien d'autres choses, j'aime avant tout ce qui vient du cœur et de qui y va.

—Votre cœur, en fait d'images, ne comprendrait-il que la caricature?

—Qu'entendez-vous par là? demandai-je en me levant.

—Mais....

—Mais il ne s'agit là que d'esprit, voyons! interrompit ma tante en s'avançant entre nous.

—On ne le pardonne pas toujours, murmura Paule.

—C'est vrai, et c'est ainsi que vous êtes coupable, reprit en souriant Mme de la Rochaubert.

—Mais, je ne vous entends pas, Madame, dis-je en les regardant l'un après l'autre.

—Nous parlons de cet album, voilà tout, et cela ne vaut vraiment pas la peine.

J'allai prendre sur une table l'album de M. de la Rochaubert, et me mis à le feuilleter.

—Oh! dis-je en m'arrêtant avec stupéfaction, la main est habile, mais le trait est plus que léger.

J'avais sous les yeux mes cinq croquis, ouvert, en charges des principaux habitués du château, M. de Jillis, la vieille dame à la tabatière, deux autres dont j'ai publié les noms, et en tête de la galerie M. le comte de Merwen.

—Eh bien! qu'avez-vous? me dit ma tante.

—Rien, Madame, si ce n'est que j'avais fait des têtes, et qu'un crayon de singe en a fait des portraits.

—Comment, ce n'est pas vous? dit-elle en éclatant de rire.

—Non, Madame, et M. de la Rochaubert l'attestera; il était près de moi, lorsqu'à sa demande j'improvisai ces dessins.

—Il ne voit pas clair sans lunettes, répondit M. Anthime.

—C'est M. Hugues, s'écria Paule. Aussi pourquoi avoir laissé cet album sur la table?

—C'est que, en vérité, je n'y voyais pas de mal, il n'y avait là qu'une simple plaisanterie.

—Il y a aujourd'hui une méchanceté; madame, et j'en aurai l'explication.

Puis, me tournant vers M. Desforets:

—Je vous remercie, Monsieur, ajoutai-je, de m'avoir amené à la voir sans lunettes. Il se mordit les lèvres, et se retira dix minutes après; il ne m'attendait pas, j'en suis sûr, à ce dénoûment de la pièce.

Quoi qu'il en soit, j'irai demain à Morgue; que M. Hugues signe ses œuvres, ce sera ma vengeance.

*A continuer.*

### AVIS.

PAR suite d'un malentendu quant à l'époque et au lieu de l'élection de directeurs du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Jackson, conformément à l'ordre d'Andrew Johnson, président des Etats-Unis, la dite élection est renvoyée à LUNDI prochain, 31 du courant, pour se tenir de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, dans la salle du Sénat, à l'Hôtel de Ville. Les actionnaires sont avertis que la négligence ou le [illegible] [illegible] par l'élection.

Par ordre, Ev. KENNEDY, maire.
E. BONNABEL, secrétaire. 28juil

E.-E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
901........RUE DE CHARTRES........901
Entre Dumaine et Ste-Anne.

## Lettres non réclamées

Restant à la Poste de la Nouvelle-Orléans, dans la Louisiane le 28 juillet 1865.

Pour obtenir ces lettres, il faut déclarer qu'elles ont été annoncées, donner la date de cette liste et payer un cent d'annonce.

Celles qui n'auront pas été retirées un mois après avoir été annoncées, seront envoyées au Bureau des lettres mortes.

### Timbres d'affranchissement.

Le timbre d'affranchissement doit être placé à l'angle droit supérieur de l'enveloppe, et l'on doit laisser entre ce timbre et la suscription un espace suffisant pour le coing de la poste, afin que la marque ne recouvre pas l'écriture.

### Lettres à renvoyer.

L'auteur d'une lettre désire qu'elle lui soit renvoyée dans le cas où elle ne serait pas réclamée dans les trente jours au moins, il doit écrire sa demande et la signer, en indiquant son nom et son bureau de poste, en travers de l'extrémité gauche de l'enveloppe, du côté de la suscription. Il sera fait droit à cette demande, sur le pied du port payé d'avance, payable au moment où la lettre est remise à l'auteur.—Section 28 loi de 1863.

A

Abat, B Paul; Allain, Oscar; Armant, F A; Allorie, M; Abbe, Vincent

B

Barbé Vve; Barrière, M; Bequié, J; Broquet, J; Bunchon, F; Bertin, Louisa; Benedite, V y Legrabe; Brocy, O; Bonnard, Chs; Berthaud, F; Bertrand, Mme Louis; Bellenton, Laurent; Blanchet, Dr; Bidaud, Amalie; Birbey Surianne; Boutique, V; Beauchamp, M; Boulinet, Jos; Bellaire, E; Boiné, Jacques; Bourgeois, F; Bosset, Nathalie; Bouset, rue du Maine

C

Chauvet, Celina; Carambat, Jean; Corriere, pour C Patlange; Cadieu, Ad; Castille, Louis; Chabert, Victoria; Charpiaux, E; Coyme, [illegible]; Caillier, Harriet; Carré, W W; Coulivre, M; Cirode, Cécile; Cottineau, St; Colline, Olive; Crochet, H J; Cottineau, Gust; Collet, Eva; Crozet, Félix; Grosdidier, Cadet; Cuneo, Martin; Cucelle, Louis; Coulon, Ernest; Gautier, Chs

D

Dandon, pour Vve F Pasturie; Darras, Jean; Dautel, Marie; Davallon, E; Daspit, H; Degney, Chs J; De Leone, W S; Duomo, Ed; De St Cirir, Mme S; Delalone, J F; Domelle, Angeline; Deleederaier, T W; Dasernant, J L; De Petrole; De Angelis, C; Desgeny, Jos; Dombey, Louise; Desrives, Mme; Dambiaski, L; Didier, Dque; Dolan, Mrs & J; Dombe, J F; Dombo, Zéph; Dubos, Hy; Davenay, Paris; Dupuy, O; Dubreuil, O; Darel, Theod; Dufour, Marie L; Dubos, G; Dugay, Pierre

E

Estrade, J M; Erard, Georgine; Esperandieu, Feraca; Eymes, J A; Escot, Héloïse

F

Favre, A; Faverne, J M; Febre, Ch J; Frenet, W A; Ferrier & Reimoning; Fribourg, H L; Fonteil, O J; Fontaine, H S; Forsell, Anatole & F F

G

Gainey, Mme E; Galve, Thomas; Gayoso, Ferd; Grangie, F; Gasser, T; Garidelle, Clémire; Garcia, J; Grellier, Jos; Giraud, Chartres et; Gurovich, Giov; Glotich, Bald; Gilly, pour E Chase; Guillotte, F; Gaba, Francesca; Gaste, V; Gonsales, F

H

Heron, O; Heron, Pauline; Herlot, Anne; Hubert, G S Dr; Hiriart, Emile; Hébert, Mme C J S

J

Jacquinet, D; Ingartiola, L; Inés, John; Joseph, Josephin; Joseph, Marie; Jourdan, Mme E &; Julien, Dorcine

K

Kernion, notaire

L

Larroque, Jos; Lanotte, Alex; Langel, Louis; Lamoureux, Mme & S; Lecestre, Aug; Lazaro, Michel; Labarre, Mme Désirée; Lorance, Mathilde; Labranche, S; Lecour, F; Lacour, cordonnier; Landreaux, F; Langlaide, Jos; Leford, Victoria E; Lagrancke, M L; Lebranche, V; Lasalle, Mme Bienville St; Lemaire, J; Lavigne, Jos; Lemasse, E; Lefebvre, Leloup, E; Lemaire, Eladie; Le Meuniere, Jean; Le Retre, Jos; Le Gros, Marion; Le Mounier, Jean; Lasarre, Félix; Levaudais, Edmond; Levaudais, J L; Lehmann, Mme L; Lois, Juan A

M

Martin, Th A; Martin, F; Mallier, J O Donne; Maupas, à bord de la Fenelope; Massabo, Jos et Vincent; Mestert, Mitchell; Malroy, J; Martin, Ed; Maxwell, Vve F; Malitior, Gust; Masson, Alex; Martinelli, Geet; Mauriac, Chs; Magnon, Jules V; Maire, H; Meyer, Michel; Mese, L D; Melemenier, Mme A; Michel, Julien; Migeon, René; Montanet, J F; Montero, Manuel Garcia; Mennie, A; Mollière, Louis L; Moco, Mariano; Morel, A; Mugnier, Pierre; Muse, Mme

O

Ovide, J P

P

Prat Mme, née Loup; Pattani; Parody, John; Portereau, Clément; Planchard, L; Perché, Rév N; Petitpain H; Plausau, D; Prot, Henriette

Q

Queyrouse & Langedeuf

R

Ragus, Félix; Renatena, A P; Regnier, Maurice; Rye, Mme Anna; Riedel, Ed; Roux, J O; Allehard, Mme Santelle et; Rotgé, J; Roubion, Mme L; Robert, Félix; Roman, Paul; Romagoza, F; Rodi, Giov; Roys, James; Rab, Vve; Robin, Mme Pierre

S

St. Amand, Maurice; Serrario, Marie; Sernantine; Sanguetta, S'd; Savedro, Vict; St Cyr, Vve; Salvadore, Giov; Sanchez, Mme F L; Seyers, Francisco; Serrano, Salv; Segado, Ma ene; Stevens, John; Seguin, Felice; Simbros, B F; Sinadie, Julie; Sirede, Dominique; Solivet, P F, à bord de la Pénélope; Soulat, Th; Sodial, Angelo; Sourdes, F E; Soothone, Hy; Stehlin, Leon; Suria, L; Soulliard, entrepreneur

T

Tacon, H; Trad, Emanuel; Tessier, Mme D E; Terrebonne, Louis; Thibodeaux, Prosper; Ticoist, Sept; Taibault, E J; Thorée, Anne, née Boutin; Tournade, Mary; Tournade, Vve G; Trujillo, Frank

U

Urbain, Julie

V

Vas, Mrs E; Viard, Benj; Viscovich; Volco, Aimé; Voirin, J P; Van, Eck Lorenzo; Viard, P S; Vidal, Simon

W

Wolkerts, Justin

Y

Youssea, John

Z

Zibilich, Gins.

E. W. TALIAFERRO, maître de poste.

## Dry goods. Dry goods.

# C. JAUBERT & CO.

### 20 Rue de Chartres 20

La maison C. JAUBERT & CO., de la Nile-Orléans si renommée pour la rapidité avec laquelle elle écoule à des prix modérés, les fréquents envois de MARCHANDISES DE TOUTE SORTE qu'elle reçoit de New York et d'Europe, offre en vente en ce moment, un bel assortiment de

COTONS,
INDIENNES,
COTONNADES,
CASIMIRS,
FLANELLES UNIES ET DE FANTAISIE,
TOILES,
MALAKOFFS,
ARTICLES BLANCS DE TOUTE ESPECE, &c, &c.

L'attention des modistes est spécialement appelée sur un récent arrivage de 250 cartons de RUBANS à CHAPEAUX, de toutes nuances et de toutes largeurs qui seront vendus, à VINGT POUR CENT AUDESSOUS DU COURS DU MARCHÉ.

C. JAUBERT & CO.,
16juil—3m No 20 rue de Chartres.

## Compagnie Exprès d'Adams,

GRANDE EXPEDITION PAR EXPRES
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud.

*Capital*..........................$3,000,000

Cette ancienne Compagnie expédie journellement un exprès pour Mobile, Montgomery, Selma et tous les principaux points sur les chemins de fer "Mobile and Ohio" et "Mobile and Great Northern".

Elle se charge du transport, dans le plus bref délai, de l'argent, des petits paquets de valeur et toute espèce de fret.

Elle se charge du fret à une GRANDE REDUCTION DE PRIX.

—Exprès trois fois par semaine pour—

NEW YORK,
BOSTON,
PHILADELPHIE,
WASHINGTON, D. C.
CINCINNATI

Et tous les autres points, au Nord et au Sud, se reliant, dans la ville de New York, à la

GRANDE COMPAGNIE EXPRES EUROPEENNE

pour toutes les parties de l'Europe; à

L'EXPRES DE LA COMPAGNIE DE WELLS, FARGO & Co.,

Et l'EXPRES DU CANADA, pour toutes les parties du Canada.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au

*No 5 de la rue des Magasins.*

22 juillet—1m A. LOCKWOOD, Agent.

## DIVINATION, PREDICTION!

### PAR MADAME ADAH,

[illegible] Bureau de consultation de 10 heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

[illegible] rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine.

## ON DEMANDE

### Une bonne modiste en robes.

S'adresser au bureau de l'Abeille.

Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 28 juillet—1 ou 2j

## PAQUEBOT DU BAYOU SARA.

[illegible] Le vapeur VENDREDIS, à 10 heures du matin, pour Bayou Sara, Pointe Coupée, Bâton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires de la Côte.

Le paquebot MITTIE STEPHENS, capitaine W. R. Greathouse, Léo Boyle et George [illegible] Vendredis, à 10 heures du matin—Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY,
No 15, rue Tchoupitoulas.

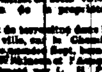

Paquebot régulier—Trois fois par semaine, pour Boutiniers City, Plaquemine, Franklin, la Nile Ibérie, St Martinville et tous les débarcadères intermédiaires—Le beau bateau à vapeur RUBY, [illegible] A. Greensburg, partira du Boutinier City tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à l'arrivée des convois de la Nouvelle-Orléans. Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du bayou Teche.

### Ligne de la Malle de la Nouvelle-Orléans et de Mobile.

ELEANORA CARREL, capitaine A. P. Bourdeaux.
SUMPTER, capitaine E. Knight.
ADMIRAL, capitaine E. W. Barton.

Un de ces magnifiques bateaux à vapeur partira de Pontchartrain, au Lac, à [illegible] tous les jours, pour Mobile, et partira de Mobile pour la Nouvelle-Orléans tous les jours, à une heure de l'après-midi. Il apportera les malles des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à
W. C. GRAHAM & Co., agents,
Rue Front, Nos 45 et 47, Nouvelle-Orléans.
GRAHAM & Co., agents,
Au coin des rues St-Louis et Front, Mobile, Ala.

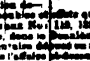

DEPART, tous les LUNDIS et JEUDIS, pour MOBILE.—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capitaine W. C. Wagley, fera des voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Mobile et [illegible] la Nouvelle-Orléans, à 6 heures du soir, du Lakeport [illegible] STEVENSON, agent, Front Levée, No 7.

### Fret pour la rivière Alabama.

Le fret sera expédié, par l'un des bateaux de la Nouvelle-Orléans et de Mobile—
L'ELEONORA CARREL,
L'ADMIRAL,
LE SUMPTER,

pour la rivière Alabama sur consignation, à Graham & Co, de Mobile, où il sera mis à bord sans fret, pour être expédié et payera toujours le taux de fret le moins élevé pour la destination.

W. C. GRAHAM & Co, agents.
Rue Front, Nos 45 et 47.

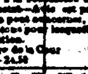

Départ, tous les LUNDIS, 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 6 heures du matin.—PAQUEBOT DU BAYOU LAFOURCHE—Deux fois par semaine—Pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville et tous les points intermédiaires sur le Bayou Lafourche et le Côte—Le beau bateau à vapeur TARET [illegible]

### Paquebot régulier du samedi soir. POUR VICKSBURG,

Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Hog-Point, Morganza, Bayou Sara, Bâton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte.

Le bateau neuf, fin marcheur, FASHION, commandant A. J. May [illegible]

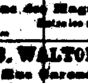

[illegible] J. L. TITUS & GWARTNEY, No 15, rue Tchoupitoulas [illegible] WOODRUFF, BUTLER & CO., Rue Nile Levée, No 7.

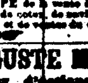

POUR LA COTE AU DESSOUS DE LA VILLE—Le MERCREDI et le SAMEDI.—Le beau paquebot neuf WENONA, capitaine G. E. Pitcher [illegible] tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à dix heures du matin [illegible] LUNDIS et JEUDIS [illegible]

J. L. TITUS & GWARTNEY

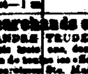

POUR MANDEVILLE, MADISONVILLE et COVINGTON—Le beau bateau à vapeur MAGGIE [illegible] JEUDIS et SAMEDIS [illegible] VENDREDIS [illegible] DIMANCHE [illegible]

Pour Mandeville et Madisonville......$1 00.
Pour Covington......$1 50.

CHAS W. LEWIS, Rue Gravier, No 104.

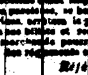

Départ, tous les LUNDIS [illegible] VENDREDIS [illegible] POUR BAYOU SARA, BATON ROUGE, PLAQUEMINE, DONALDSONVILLE [illegible] BEN FRANKLIN [illegible]

Le BEN FRANKLIN commencera ses voyages, pour la saison, LUNDI 31 juillet, à cinq heures du soir.

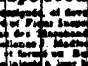

POUR PENSACOLA et APALACHICOLA—La goélette A. [illegible] ALEXA [illegible] J. M. ORIOL, No 127, Vieille Levée.

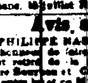

POUR MATAMOROS—Le magnifique goélette BEN. WILLIS, capitaine Walles [illegible] G. W. HYNSON & Co. [illegible] COMMISE & LEBLANC, rue Vieille Levée, No 283.

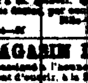

POUR CAMPECHE ET LAGUNA—La belle goélette mexicaine LAURA [illegible] J. M. ORIOL, No 4 rue St. Louis.

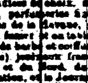

POUR NEW YORK—Le goélette GEN. PUTNAM [illegible] T. SHAILER Jr., Rue Gravier No 50

### Goélette à vendre.

A vendre à l'amiable une goélette neuve de port de vingt tonneaux. S'adresser à J. JOUET, A la tête du Vieux Bassin.

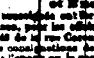

STEAMERS POUR LA FRANCE DIRECTEMENT.

### Compagnie générale Transatlantique

Nouvelle ligne de steamers à roues, de premier ordre ENTRE NEW YORK ET LE HAVRE.

Les cinq premiers splendides bâtiments destinés à desservir cette ligne favorite sont les suivants:

| | | |
|---|---|---|
| WASHINGTON | 3204 tonneaux | 900 chevaux |
| LAFAYETTE | 3204 | 900 |
| EUROPE | 3204 | 900 |
| FRANCE | lancé | 900 |
| NAPOLEON III | lancé | 1100 |

DE NEW YORK AU HAVRE.

Touchant à Brest, pour débarquer la malle et les passagers [illegible] LAFAYETTE, capt. A. Bocandé, VENDREDI 18 août

*Prix du passage, payable en or*, ou l'équivalent en papier monnaie des Etats-Unis,

[illegible]

GEO. MACKENZIE, Agent, 7, Broadway, New York [illegible] William Iselin Cie.

### Marchandises sèches.

W. C. TOMPKINS, H. R. ALCOBROOK.
Wm C. TOMPKINS & CO,

ONT recommencé les affaires à leur ancien local, No 7 [illegible] ASSORTIMENT COMPLET DE MARCHANDISES SECHES [illegible]

### AVIS.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos amis et au public que nous reprenons ce jour nos affaires d'importation françaises de Groceries et de commission en général.

[illegible] PROVISOIREMENT [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

### AVIS.

UN OUVRIER FERBLANTIER, ayant une bonne conduite, parlant un peu le français, connaissant [illegible] LUCIEN MOLLO, Rue Remparts et Ste Anne.

## LEON PIERRE,

27....Rue des Petites-Ecuries.....27
COMMISSIONNAIRE ACHETEUR,
*A PARIS,*

Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.

S'adresser pour renseignements et conditions à LEON PIERRE & Cie., [illegible] rue de Chartres.

### Bureau de l'Auditeur.

Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 19 juillet 1865.

AVIS est donné [illegible]

Par ordre de JULIAN NEVILLE, Auditeur.
A. W. MORSE, Commis.

### Bladon Springs, Ala.

1er juillet 1865.

LES propriétaires de cet ancien établissement [illegible] JAMES CONNOR & Co.

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif contient ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parceque, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *rhume, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc.,* parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de la supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. *(Voir la Brochure qui se donne gratuitement.)* Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St-Denis, No 147.

Dépôts à New-York, chez MM. JOHN MILHAU & Co, 183, Broadway; MM. FOUGERA, frères, 30, North William street; MM. DELLUC & Co, et L. LEROY, pharmaciens, Broadway, No 771.

*Avis à MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.*

DES DEPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI-GROS, chez MM. LOUIS CASTEL et DELOCHE, pharmaciens; et chez MM. ED. GUILLOT et DUCONGE, droguistes.—Au détail, dans toutes les pharmacies de la Louisiane et des Etats-Unis.

Approuvé par l'Académie impériale de Médecine, 1854. Médaille d'or par les hôpit. de Paris.

25 ANS DE SUCCES

Recommandée par M. COLLERIER, médecin en chef de l'hôpital des Vénériens.—Admise dans les hôpitaux de Paris et de Londres.

PREPARATION AGREABLE, DISCRETE, FACILE A PRENDRE en voyageant et en travaillant, guérit en 6 jours les maladies contagieuses, préparée par G. ROGNAT, pharm., 255, boulevard Magenta, Paris.

COPAHINE MEGE

Pour éviter la contrefaçon, exiger ma signature et ma marque de fabrique.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. LOUIS CASTEL, pharmacien, encoignure Ste Anne et Royale; chez M. DUCONGE, droguiste, et dans les principales pharmacies des Etats-Unis.

## MALADIES DE LA PEAU

Il résulte des expériences faites dans l'Inde et en France, que les affections de la peau et toutes celles qui résultent d'un vice organique sont promptement guéries par les GRANULES et le SIROP D'HYDROCOTYLE ASIATICA de J. LEPINE.—D'après un rapport fait à l'Académie impériale de Médecine de Paris, ce nouveau *médicament a été jugé utile et efficace non seulement dans les affections lépreuses et dans quelques autres maladies de la peau rebelles, mais encore dans les SCROFULES,* etc.—Enfin plusieurs praticiens distingués, et notamment MM. DEVERGIE, CAZENAVE et HILLAIRAIT, médecins affectés au traitement des maladies cutanées, ont employé les PREPARATIONS D'HYDROCOTYLE avec un remarquable succès contre les *eczémas,* le *psoriasis,* l'impetigo et les diverses variétés de *dartres* contre les affections contagieuses réunies ou anciennes, la lèpre, les ulcères scrofuleux et autres, les rhumatismes chroniques, etc. Dépôt général à Paris: FOURNIER et LABELONYE, rue Bourbon-Villeneuve, 19. A la Nouvelle-Orléans, chez M. L. Castel, pharmacien, encoignure Sainte Anne et Royale—et dans les principales pharmacies.

PREVENTION ET guérison des

## MALADIES DE POITRINE

TRAITEMENT SPECIFIQUE PAR LES

## HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.

SIROP D'HYPOPHOSPHITE de soude.
PILULES D'HYPOPHOSPHITE de manganèse.
SIROP D'HYPOPHOSPHITE de chaux.
PILULES D'HYPOPHOSPHITE de quinine.

[illegible] par le Dr CHURCHILL (*Medical circular* [illegible]) —Prix: 4 fr. le flacon, avec instruction.

19, rue Castiglione,—SWANN, Pharmacien,—19, rue Castiglione, à Paris.

Les Sirops se vendent en flacons carrés avec le nom du docteur CHURCHILL dans le verre. Les Pilules en flacons carrés.—AVIS. Les seuls véritables Hypophosphites du Dr Churchill sont ceux qui portent sur l'étiquette et sur le bouchon, la signature H. H. SWANN.—Dépôt à la Nouvelle-Orléans chez M. LOUIS CASTEL, Pharmacien. A New York chez MM. JOHN MILHAU & FILS, Pharmaciens, No 183 Broadway.

## NOUVEAU TRAITEMENT DES MALADIES

Par la méthode du Dr CHABLE, 36, rue Vivienne, Paris—Consult. par lettres.

PLUS DE COPAHU

DEPURATIF DU SANG

[illegible]

HEMORRHOIDES—Pommade guérissant en 3 jours.

VENTE en GROS: S'adresser à CHABLE, Médecin-Pharmacien, 36, rue Vivienne, Paris, et les principales pharmacies.

### INSTITUTIONS

### LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Fortier
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 24, entre Dauphine et Bourgogne.

[illegible]

### INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275............RUE DAUPHINE............275.

ON est, pour [illegible]

### ECOLE DE MUSIQUE.

Pour jeunes enfants et demoiselles,
Dirigée par Mmes BOYER et MASSON.

DES cours de musique élémentaire et de solfège ont lieu trois fois par semaine dans l'établissement de l'Académie Musicale de Mme Boyer, rue Casil, No 155, entre Dauphine et Bourgogne.

[illegible]

Prix du cours par mois—TROIS PIASTRES.

### INSTITUTION LOCQUET.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.
RUE DU CAMP
No 190 et 204, entre Julie et St. Joseph

[illegible]

### Institut St-Charles

*Dirigé par Mme C. MACE*
Pensionnat et Externat pour les Demoiselles
194......RUE BOURBON......194
En face de l'Opéra.

CETTE Institution, transférée dans une des plus vastes maisons de la ville, peut aujourd'hui recevoir un plus grand nombre de pensionnaires. [illegible]

S'adresser à l'Institut pour avoir des prospectus.

### Propriétés foncières et loyers de maisons.

JUSTE-FONTAINE et ARMAND CASTAREDO, courtiers et agents, 38 Passage de la Bourse, entre les rues Dumaine et Bienville No 2 [illegible]

Les titres des propriétés vendues ou achetées sont examinés.

### PROPRIÉTÉS A VENDRE.

Le soussigné offre à vendre, à des conditions avantageuses, plusieurs belles propriétés dans les 1er, 2me, 3me et 4me Districts [illegible]

Pour plus amples renseignements, s'adresser à E. FAUCHET, courtier, Passage de la Bourse, No 36

14 juillet—15

### Maison à vendre à Gretna.

On vendra, à des conditions libérales, une bonne maison de cinq appartements située à Gretna, dans l'Avenue Lafayette [illegible]

S'adresser au bureau de l'Abeille.

### Propriété à vendre.

On vendra à l'amiable une belle maison neuve, en bois, de quatre appartements [illegible] Pour les conditions s'adresser à la gérante, [illegible] Dauphine et Hôpital.

MAISON

## P. MALLARD,

35 Rue Royale.

CETTE maison, si justement renommée pour le bon goût et le travail consciencieux de sa fabrication [illegible] GRANDE REDUCTION que possible dans ses prix.

[illegible]

M. P. Mallard se charge de l'emmagasinage des meubles, objets d'art, &c, et de leur vente en consignation.

### CORDE DE MANILLE.

CENT QUATRE-VINGT-DOUZE rouleaux corde de Manille [illegible] Chartres et Vieille Levée

### Wm E. WHITAKER,

AGENT DE RECLAMATIONS.

IL porte son attention particulière aux affaires qui [illegible]

SIROP [illegible] LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIERE CLASSE A PARIS.

Ce sirop est employé avec le plus grand succès depuis plus de 20 ans, contre tous les troubles de la circulation par les médecins de tous les pays. Il est recommandé par les professeurs de la Faculté de Paris ANDRAL, BOUILLAUD, FOUQUIER, MAROLIS, ROSTAN, etc., qui ont obtenu les plus heureux résultats contre les MALADIES DU CŒUR, organiques ou accidentelles, les PALPITATIONS NERVEUSES, oppressions, etc., les HYDROPISIES DE POITRINE et autres [illegible]

Chaque bouteille de SIROP DE LABELONYE est revêtue d'étiquettes jointes, et scellée par une capsule d'une bande bleue signée par lui; de plus, accompagnée d'une instruction.

Dépôt général à Paris, rue Bourbon Villeneuve No 19. A la Nile-Orléans, chez M. LOUIS CASTEL, pharmacien, coin Ste Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

DRAGÉES DE GELIS & CONTE

APPROUVEES PAR L'ACADEMIE DE MEDECINE DE PARIS.

A la suite d'expériences faites par une commission composée de MM. les professeurs BOUILLAUD, FOUQUIER et GALLY, démontrant leur efficacité sous toutes et leur supériorité sur les autres ferrugineux [illegible]

Les dragées de Gelis et Conté sont le remède par excellence contre l'appauvrissement du sang [illegible]

Chaque boîte est revêtue d'une étiquette et d'une enveloppe à deux teintes, et scellée par une bande tous portant la signature de LABELONYE, dépositaire général à Paris.

Dépôt général à Paris, rue Bourbon Villeneuve No 19. A la Nouvelle-Orléans, chez M. LOUIS CASTEL, pharmacien, encoignure Ste Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

### Le Dr. T. ANTOINE, de Médecin français,

FAIT connaître respectueusement au public qu'il professe en cette ville, par une doctrine spéciale [illegible]

Consultations tous les jours, dimanche excepté, de huit heures du matin à six heures du soir, No 52 rue Bourbon, entre Dumaine et Bienville.

28 juillet—3 pr. mg. jeu. sam. dim.

Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1865.

LA société W. A. GORDON & CASTILLO a été dissoute par limitation, le 5 août 1862. J. C. DENIS est chargé de la liquidation et est autorisé à se servir, dans ce but, du nom de la maison.

W. ALEX GORDON,
J. C. DENIS.

A. D. BANKS, W. H. KETCHUM, J. C. DENIS

## A. D. BANKS & Co.

FACTEURS DE COTON
ET
Marchands Commissionnaires,
21 juil—1m rue Gravier, No 128.

## Arthur Brocard,

*NOTAIRE PUBLIC,*
No 12........RUE CARONDELET........No 12

## A. D. DORIOCOURT,

NOTAIRE PUBLIC, fait savoir à ses amis et au public qu'il a ouvert son bureau au No 79 rue St Louis.

### OCTAVE DE ARMAS,

Notaire public,
135........RUE ROYALE........135,
près de commission bureau

## Alfred Roman,

*AVOCAT,*
Paroisse St. Jacques [Lne.]

A repris l'exercice de sa profession dans le Quatrième District Judiciaire. Son bureau est à sa résidence à Convent [illegible]

## P. A. ROY,

AVOCAT,
A repris l'exercice de sa profession.
RESIDENCE: Paroisse de la Pointe Coupée.

## ALBERT VOORHIES,

AVOCAT,
46......Passage de la Bourse......46

### LOUIS BUSH,

AVOCAT
A THIBODEAUX, LOUISIANE,

S'occupera d'affaires dans le Quatrième et le quatrième District Judiciaire.

## T. J. & W. H. COOLEY,

AVOCATS,
Rue St.-Charles No 56 au Premier chambre No 3.

## VENTES JUDICIAIRES

Adrien Gessand vs V. Maignand.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt neuf de juillet 1865, midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ainsi:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, sur le Chemin de Gentilly [illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

C. Rossina vs. A. Lambert—No 19,983

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, vingt neuf de juillet 1865 à dix heures A. M., au lieu et place désignés, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets qui se trouvent dans les lieux et places Nos 119, 121, 123, 125 et 127 [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis.

ALFRED SHAW, shérif de la Paroisse d'Orléans.

## AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Innocente Montégut—No 25,580

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Edgar Montégut a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration [illegible]

Par ordre de la Cour A. J. VILLERE, Député Greffier.

## J. B. Villavaso,

MARCHAND DE PRODUITS DE L'OUEST
Commissionnaire en magasin.
PORC, FARINE, BACON, SAINDOUX, JAMBONS, WHISKY, &c.
Rue des Magasins No 65,
Entre les rues Poydras et Natchez.

## J. B. WALTON, Encanteur,

Rue Carondelet No 47,
*Coin Union,*

S'OCCUPE de la vente de propriétés foncières, de cotons, de cotons, de navires, de bateaux à vapeur, d'esclaves et de ventes de toutes espèces [illegible]

## AUGUSTE MONTREUIL,

Courtier d'actions, de billets et de change,
RUE CARONDELET, No 30,
15juillet—1m Nile Orléans.

### Aux marchands commissionnaires

ALEXANDRE TRUDEAU, courtier, agent, décidé depuis trente ans, dans la Louisiane Occidentale [illegible]

*Références:*

ALFRED PENN, Président de la Banque des Citoyens; GEORGE URQUHART, [illegible]; E. GANUCHEAU, Président de la Cie d'Assurance de la Louisiane.

[illegible]

### Inspecteurs de farine.

LES soussignés, ci-devant membres du "Bureau de Farine Inspecteurs"—Inspecteurs de farine du Bureau des Négociants—ayant été renommés par Son Excellence J. Madison Wells, se sont constitués aujourd'hui et forment un Bureau d'Inspecteurs de farine. [illegible]

JAMES ROSS,
J. E. FAURIE Jr,
G. SOULIGNY.

Nile Orléans, 18 juillet 1865.

### Avis au public.

MR PHILIPPE NADEAUD, pâtissier-confiseur, a l'honneur de faire part au public et à ses amis, qu'il s'est retiré de la maison NADEAUD & Cie., encoignure Bourbon et Canal [illegible]

Nile-Orléans, le 24 juillet 1865.
PHILIPPE NADEAUD.

### MAGASIN DE VARIETES,

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'ouvrir, rue Bourbon [illegible] Papeterie et articles de bureaux, parfumerie fine, bonbons fins, cigares et cigarettes [illegible]

U. P. ENSEAU.

### MONROE & HOYES,

Marchands commissionnaires et Encanteurs.

LES soussignés ont formé une société [illegible]

JOHN T. MONROE,
O. J. HOYES.
Nile-Orléans, 12 juin 1865.

### Aux Facteurs de coton.

LA Presse à vapeur de la Levée ayant repris ses opérations [illegible]

J. V. CHABEY, secrétaire.

### Produits de l'île de Cuba.

En Douane et en magasin.

867 caisses SUCRE blanc, jaune et brun. [illegible] SUCRE Muscovado, [illegible] MELASSES [illegible] CAFE [illegible] CIGARES de la Havane [illegible] CIGARETTES de la Havane, [illegible] CACAO de Guayaquil et La Trinité, [illegible] TABACS [illegible] SUCRE de New York, [illegible]

R. TROCHEZ.
Nos 35 et 37 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

## Perdu ou égaré

LE certificat No 849 pour 15 actions de la Banque d'Amérique, en date du 1er novembre 1864, en faveur de Jos Rochard. Le public est prévenu de ne pas les acheter, attendu qu'il a été fait une demande de duplicata.

JOS ROCHARD,
No 75, rue de Chartres.

## Dr. P. P. DUREL,

De la Faculté de Paris,

DE retour à la Nouvelle-Orléans, a repris l'exercice de sa profession.

Résidence et Bureau: rue Toulouse No 42.
Consultations: de 1 heure à 2 et de 5 à 6 tous les jours.

### RESTAURANT ST. LOUIS,

Tenu par Henri Maroix.

Rue St-Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour hommes, salon pour noces et repas de famille [illegible]

## Hôtel St-Charles

TENU PAR
## A. MOUISSET,

VINS, LIQUEURS, &c, &c,
Ouvert pour 30 chevaux,
NILE-IBERIE, Lne.

## Hôtel d'Europe,

*A BILOXI.*

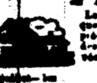

Le soussigné prévient ses amis ainsi que le public en général qu'il est prêt à recevoir des pensionnaires et des familles [illegible]

F. FIZAIRE, propriétaire.

## Belles terres

Pour la culture du Riz et des Orangers

A VENDRE, par lot de 1 arpent ou plus, à la convenance des acheteurs, 15 arpents de terre dans un fauxbourg, sur la Paroisse [illegible] ville, Quartier [illegible] Plaquemines. S'adresser au No 22, rue Conti.

### Chaînes de Coton, &c.

J'AI pris à bail les "Lone Cotton Mills" de Jefferson City, Lne., et suis prêt à fournir des Chaînes de coton des Nos 5 à 12 [illegible]

Bureau, rue du CAMP, No [illegible] E. HEATH.

F. A. GONZALES—JUAN SABATES—JOSE SABATES
(Ci-devant de la Nouvelle-Orléans.)

### Sabates Frères & Co.

Marchands Commissionnaires,
ET
Importateurs de Cognac de Mobile et de Fiml,
Rue Oficios, No 30,
HAVANE, (Cuba.)

### Une économie d'une piastre est un gain d'une piastre.

Aux fabricants de cigares.

[illegible] New York [illegible]

## VENTES JUDICIAIRES

Succession de feu Charles McCarthy, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nile-Orléans—No 19 [illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 14 de juillet 1865, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-deux d'août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de:

1o UN TERRAIN situé au faubourg [illegible]

2 (Deux terrains situés au faubourg Delord [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent [illegible]

Conditions comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU [illegible]

Jacques Demourelle vs Valsin Benoit.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,690—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, [illegible] août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis.

ALFRED SHAW, shérif de la Paroisse d'Orléans.

E. M. Rasha vs la dame J. M. Barnwell, [illegible]

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

UNE CERTAINE ETENDUE DE TERRE [illegible]

[illegible]

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu Mortimer M. Reynolds, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 2661—En vertu d'un ordre de vente rendu le 23 de juin 1865 [illegible]

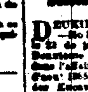

Quatre terrains situés à Carrollton [illegible]

Conditions comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de dame Priscilla Griffith, décédée veuve de George B. Bowditch, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Julien Hotey vs Louis Charles Perret, en sa qualité officielle de curateur, de [illegible] Perret.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias [illegible]

[illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

### DEMANDE DE VENDEUR.

ON demande deux bons vendeurs de marchandises sèches. Inutile de répondre si l'on n'est capable et si l'on n'a pas été dans le commerce de la ville. S'adresser, par lettre, à G. A. O., au bureau de l'Abeille, dire où l'on a été employé et le salaire qu'on demande.